Programme de Formation

Gestion des risques liés aux nuisibles en IAA (réf : HS064_2026)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne en charge des questions de sanitation en industrie agroalimentaire

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les bases de la lutte contre les rongeurs et les insectes en industrie agroalimentaire
- Définir l'environnement réglementaire applicable
- Identifier les méthodes de lutte et expliquer leur évolution en fonction des référentisl IFS, BRC, ISO 22000 …

Description

La gestion du risque "nuisibles" est très généralement sous-traitée par les IAA à des prestataires de services 3D (désinsectisation, dératisation, désinfection) et sa mise en œuvre est obligatoire pour certaines normes. Il est cependant indispensable pour les opérateurs de l'agroalimentaire d'acquérir les connaissances fondamentales dans ce domaine afin d'avoir un regard plus éclairé et critique sur les prestations des 3D intervenant sur leurs sites de production.

Contenu :

- Contexte règlementaire
 - La recherche des nouveaux produits
 - Les produits biocides, AMM (Autorisation de Mise sur le Marché)
 - Les produits : interdictions en industrie agroalimentaire, les produits toxiques et non toxiques et les pratiques associées
 - Les normes de la prestation de service (NF EN 16 636)
 - Obligations réglementaires des 3D (Désinsectisation, Dératisation, Désinfestation)

- Achat de prestation de service
 - Comment évaluer une offre de services
 - Documentation nécessaire et contenu (FDS, autorisations, stewardship, les plans, les compte-rendus de visites, le suivi, la gestion des améliorations et l'analyse des tendances)
 - Précaution pour l'environnement

- La lutte contre les nisibles dans les principales normes
 - La communication entre les sociétés 3D, les responsables Qualité et les auditeurs

- Echange de points de vue sur les mécanismes de lutte en agroalimentaire: lutte possible ou non possible sur les sites IAA ?
- Ce que disent les normes (IFS, BRC, AIB) dans le cadre de la lutte contre les nuisibles en IAA, comment répondre concrètement aux standards

- Les outils pour bien comprendre la lutte contre les nuisibles avec 4 exemples et leurs protocoles simplifiés
 - Rongeurs
 - Cafards
 - Insectes volants (mouches)
 - Insectes des denrées stockées

 En fonction du temps disponible, des focus pourront être faits sur certains nuisibles à la demande des participants.

- Evaluation d'un prestataire 3D (Travail de groupe pour établir la liste de tous les points à mettre en oeuvre pour suivre la prestation de lutte contre les nuisibles)
 - Questions pratiques : posez vos questions à notre expert sur vos cas concrets
 - Documentation
 - Processus : Outils
 - Evaluation a priori de la qualité future de la prestation : indications

A noter : Les questions liées au contrôle des volatiles ne sont pas abordées lors de cette formation.

Prérequis

Cette formation est accessible sans prérequis

Modalités pédagogiques

Formation participative alternant la présentation d'exposés illustrés d'un support documentaire, des échanges interactifs et des séances de questions/réponses

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation finale des connaissances (écrite, sous forme d'étude de cas ou de QCM en fin de formation).
- Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation.

Informations sur l'accessibilité

Pour tout besoin d'adaptation de la formation lié à une situation de handicap ou toutes autres situations personnelles, merci de nous en informer avant inscription afin d'étudier ensemble les mesures nécessaires : handicap.formation@adria.fr